VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

TESTS SALIVAIRES, SANGUINS OU URINAIRES AVEC DUTCH ORANGE MIX

Par Anananas40 Postée le 16/10/2020 20:24

> Bonjour, je vous contacte car j'aimerai savoir si le cannabis de synthèse vendu comme légale sur internet (orange dutch mix en l'occurrence) est détectable via dépistage salivaire sanguin ou encore urinaire ? Merci

---

Mise en ligne le 20/10/2020

Bonjour,

Concernant le dépistage, à notre connaissance, les cannabinoïdes de synthèse ne sont pas dépistables par les tests de dépistage classiques, qu'ils soient urinaires ou sanguins.

Nous vous joignons le lien du « dico des drogues » issu de notre site où vous pourrez y retrouver ces informations et d'autres qui pourront vous être utiles en lien avec la consommation.

Nous nous permettons de vous informer que ce n'est pas parce qu'un produit est en vente sur un site internet qu'il est légal dans le pays d'importation. En l'occurrence le cannabis de synthèse vendu sur internet n'est pas légal en France.

Si vous le souhaitez, nous sommes également joignables au 0800 23 13 13 tous les jours de 8h à 2h (appel anonyme et gratuit) ou par chat de 14h à minuit.

Bien cordialement

En savoir plus :

- Cannabis de synthèse